

Mon rapport d'étonnement

Michèle Hudon

Volume 56, Number 1, January–March 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029167ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029167ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Hudon, M. (2010). Mon rapport d'étonnement. *Documentation et bibliothèques*, 56(1), 3–3. <https://doi.org/10.7202/1029167ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Mon rapport d'étonnement

MICHÈLE HUDON

michele.hudon@umontreal.ca

CES LIGNES SONT ÉCRITES QUELQUES JOURS seulement après la fin du premier Congrès québécois des milieux documentaires, un événement attendu et couronné de succès. Lorsque vous les lirez, le Congrès sera un bon souvenir pour ceux qui étaient présents en novembre dans notre palais montréalais de béton et de verre, et la préparation du second Congrès aura déjà commencé.

Pour communiquer quelques impressions encore fraîches mais disparates de ce remarquable rassemblement, j'ai préparé un court « rapport d'étonnement ». Dans les milieux éducatifs, le rapport d'étonnement est parfois utilisé à la suite de visites ou de conférences pour amener l'apprenant à réfléchir à ce qu'il en a retiré. L'exercice est prisé car il autorise le dévoilement d'une parcelle d'ignorance ou même d'une grande naïveté sans crainte de jugement ou de sanction.

Qu'on me permette de commencer l'exercice en précisant d'abord ce qui ne m'a *pas* étonnée : la réussite d'une manifestation bien conçue, bien organisée et menée rondement grâce à la généreuse collaboration de délégués de plusieurs associations professionnelles québécoises ; la diversité des thématiques traitées, souvent avec brio, par une soixantaine de conférenciers dans une quarantaine d'ateliers ; les nombreux exemples d'intégration réussie du numérique et du virtuel dans les milieux documentaires les plus variés ; l'ouverture, la curiosité et l'enthousiasme des professionnels québécois de la documentation.

Un premier étonnement (mais à peine !), heureux et teinté de fierté, de l'enseignante que je suis : le sérieux, la gentillesse et le professionnalisme de nos jeunes collègues. Sortis de nos salles de cours il y a quelques années à peine, ils parlent de leurs accomplissements et de leurs carrières avec verve, démontrant de manière éclatante leur capacité à construire sur les bases théoriques et pratiques auxquelles ils ont été formés.

Un étonnement intéressé : l'attention accordée à la réflexion sur l'avenir des catalogues de bibliothèques, une réflexion menée depuis quelques années par la Bibliothèque du Congrès et OCLC (Online Computer Library Center), et reprise au Québec par le Sous-comité des directeurs de bibliothèques de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) notamment.

Un étonnement perplexe : la réaction de quelques collègues à certains résultats du sondage sur les percep-

tions et satisfaction des Québécois à l'égard des bibliothèques. L'imposant rapport¹ révèle que la fréquentation des bibliothèques, des bibliothèques publiques particulièrement, augmente, mais qu'elle reste liée de près à la lecture et à l'emprunt de livres. Réaction entendue : « *Nous avons manqué notre coup. Les gens ne comprennent pas ce qu'est la bibliothèque !* » Ah bon ! Voilà qui mérite certainement une explication.

Deux articles du présent numéro portent justement sur les bibliothèques publiques. Dans un premier article, Dominique Gazo commente les principaux résultats d'une enquête menée auprès d'une douzaine d'élus québécois, responsables dans leurs municipalités respectives du dossier de la bibliothèque locale. Les élus, comme les citoyens sondés par la firme Léger Marketing à la demande de la Table de concertation des bibliothèques québécoises, voient la bibliothèque publique davantage comme un lieu et une collection (pour ne pas dire un dépôt de livres) que comme un ensemble de services. L'étude souligne l'écart existant entre la perception des élus et celle des professionnels en ce qui concerne le rôle et les missions de la bibliothèque publique dans le Québec contemporain. Dans un autre article, Stéphanie Cadieux présente un état de la question de l'intégration de jeux aux collections et de leur exploitation, notamment dans le but de faire connaître à de nouvelles clientèles l'éventail des services offerts par la bibliothèque publique.

Le troisième article nous permet de revenir brièvement sur la thématique muséale abordée dans le dernier numéro de la revue². Cécile Tardy nous y présente son analyse de pratiques d'écriture informatisées appliquées à la photographie documentaire des objets dans les musées de sociétés et d'ethnographie et montre comment sa présence sur le site Web du musée conditionne le statut et l'interprétation de la photographie d'objet.

Pour compléter ce numéro, hommage à une retraitée, Diane Polnicky, sous la forme habituelle de l'entretien.

Bonne lecture ! ●

1. Le rapport peut être consulté aux adresses suivantes : http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/sondage_bibliotheques.pdf ou http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/communiqués/Rapport_Final_Table_de_concertation_des_bibliotheques.pdf (pages consultées le 30 novembre 2009).
2. Numéro thématique « Muséologie et sciences de l'information », Vol. 55, n° 4 (Oct-Déc, 2009).